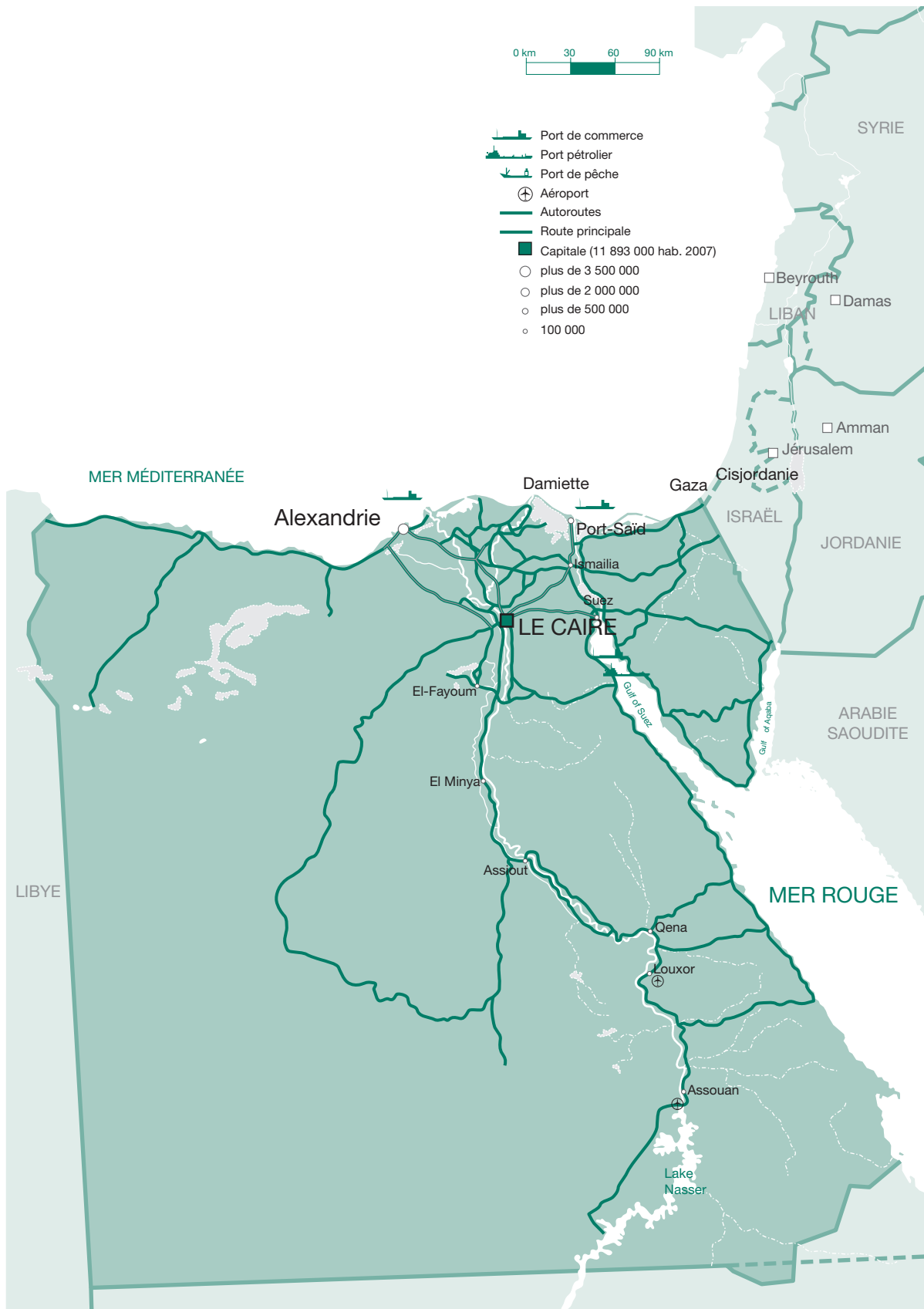




Égypte  
2011

[www.africaneconomicoutlook.org/fr](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr)



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

## Égypte

### Vue d'ensemble

Depuis quelques années déjà, l'Égypte était au bord de la crise sociale et politique, la population montrant ostensiblement son mécontentement croissant vis-à-vis des conditions socio-économiques difficiles, des privations de liberté et des perspectives politiques incertaines. Le 25 janvier 2011, inspirés par la révolution tunisienne, les Égyptiens se sont massivement soulevés pendant 18 jours de manifestations, forçant le président Hosni Moubarak à se retirer du pouvoir, après l'avoir incarné durant 30 ans. Le pouvoir a été transféré au Conseil suprême des forces armées qui s'est vu confier la charge de conduire les affaires de l'État et de gérer la période de transition, conformément à la Déclaration constitutionnelle promulguée par l'armée le 30 mars, jusqu'aux élections législatives et présidentielle qui doivent se tenir vers la fin de l'année.

Si le soulèvement populaire en Égypte renferme la promesse d'une réforme politique de grande ampleur, il a temporairement perturbé l'activité économique, fait chuter la production et entraîné la fermeture de la Bourse pendant 55 jours. Les conséquences économiques délétères de ces événements perdureront vraisemblablement sur l'ensemble de l'exercice 2010/11, car les profondes incertitudes liées à la situation en Égypte affaibliront les entrées d'investissements directs étrangers (IDE), ainsi que les recettes du tourisme et du canal de Suez. Ainsi, la croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume devrait avoisiner seulement 1.6 % en 2010/11, contre 5.1 % en 2009/10.

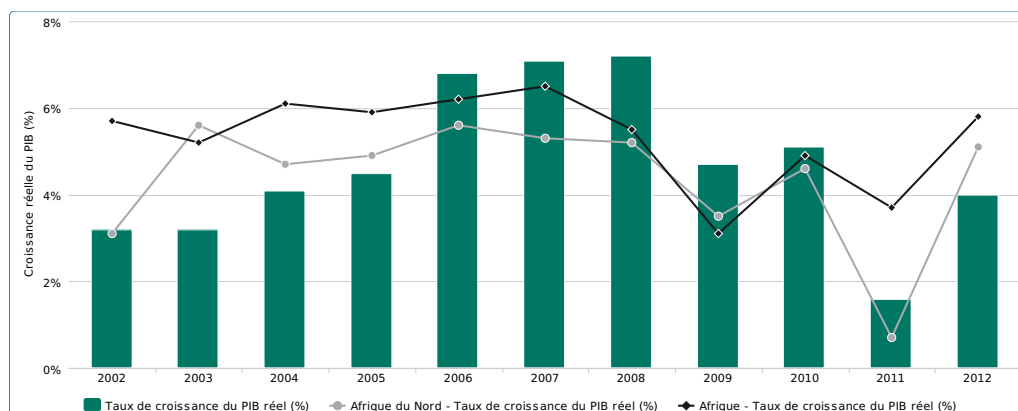
Le gouvernement intérimaire a tenté de calmer la colère des manifestants en relevant les subventions accordées aux denrées alimentaires, en gelant le projet de suppression des subventions à l'énergie et en embauchant définitivement les fonctionnaires contractuels en poste depuis plus de 3 ans. Si le gouvernement intérimaire doit certes s'attaquer à ces priorités sociales, il doit aussi tenir compte de leurs conséquences sur les soldes budgétaires à moyen et long terme.

Le déficit budgétaire devrait se creuser, et passer de 8.1 % en 2009/10 à près de 10 % en 2010/11, car le gouvernement intérimaire augmente les dépenses afin de contrebalancer les effets des troubles politiques. Les pénuries temporaires qui ont suivi le soulèvement, conjuguées à la flambée des prix internationaux des denrées alimentaires et du carburant, ajoutent aux pressions sur les prix intérieurs depuis début 2011. De 11.7 % en 2009/10, le taux d'inflation devrait donc s'établir à 13.4 % en 2010/11. De même, le déficit du compte courant devrait s'accroître et passer de 2 % du PIB en 2009/10 à 3.2 % en 2010/11, avant de refluer légèrement à 2.9 % en 2011/12, car les entrées d'IDE, les envois de fonds des travailleurs expatriés et la balance des services restent vulnérables.

Les partenariats de l'Égypte avec des économies émergentes, essentiellement des pays asiatiques non arabes et des pays du monde arabe, restent marginaux par rapport à ceux noués avec l'Union européenne (UE) et les États-Unis. Bien que les relations économiques avec les partenaires émergents s'étoffent, les troubles politiques en Égypte et dans l'ensemble de la région freineront les échanges, notamment avec les pays arabes, ainsi que les entrées d'IDE et les envois de fonds des émigrés dans les pays arabes. Les autorités égyptiennes ont déjà alloué 100 millions de livres égyptiennes (EGP) au traitement du problème de l'emploi des travailleurs égyptiens qui quittent les pays arabes, en particulier la Libye, pour rentrer en Égypte.

Pour que l'Égypte renoue avec une solide croissance qui profite à la majorité de ses habitants, il lui faut rétablir la stabilité politique et réformer son économie. Si elles veulent combattre la pauvreté et améliorer le niveau de vie, les autorités doivent cibler en priorité un taux de croissance élevé et durable tout en réglant les problèmes sociaux, que sont le chômage, la distribution des revenus ainsi que l'insuffisance et la piètre qualité des services d'éducation et de santé. L'assainissement des finances publiques est la clé de la réalisation des objectifs économiques et sociaux de l'Égypte, dont les efforts de réforme ont toujours été compromis par des dépenses publiques mal ciblées et une dette publique massive.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411894>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	4.7	5.1	1.6	4
<b>Inflation IPC</b>	16.2	11.7	13.4	12.2
<b>Balance budgétaire % PIB</b>	-6.6	-8.1	-9.8	-9.4
<b>Balance courante % PIB</b>	-2.3	-2	-3.2	-2.9

**Source :** Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.  
Année fiscale juillet (n-1)/ juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414250>

## Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2009
<b>Agriculture, foresterie, pêche et chasse</b>	14
<b>Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière</b>	-
<b>dont agriculture</b>	-
<b>dont cultures vivrières</b>	-
<b>Mines et extraction</b>	14.4
<b>Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique</b>	-
<b>dont pétrole</b>	-
<b>Industries manufacturières</b>	16.9
<b>dont hydrocarbure</b>	-
<b>Electricité, gaz et eau</b>	1.6
<b>Electricité, eau et assainissement</b>	-
<b>Construction</b>	4.6
<b>Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants</b>	15.1
<b>dont hôtels et restaurants</b>	3.5
<b>Transports, entreposages et communications</b>	9.4
<b>Transport et stockage, information et communication</b>	-
<b>Finance, immobilier et services aux entreprises</b>	9.8
<b>Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services</b>	-
<b>Services des administrations publiques</b>	10
<b>Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux</b>	-
<b>Administration publique, éducation, santé</b>	-
<b>Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels</b>	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels</b>	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux</b>	-
<b>Autres services communautaires, sociaux et personnels</b>	-
<b>Autres services</b>	4
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	100

**Source :** Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions(p).  
Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415219>

L'économie égyptienne a progressé au rythme de 5.1 % sur l'exercice 2009/10, contre 4.7 % sur l'exercice précédent, ce qui constitue un net recul par rapport aux 7.2 % enregistrés avant la crise financière mondiale. La révolte populaire qui a conduit à la démission du président Hosni Moubarak, début 2011, devrait induire un ralentissement de la croissance. Celle-ci devrait atteindre seulement 1.6 % sur l'exercice 2010/11, avant de remonter à 4 % sur 2011/12.

En 2009/10, la croissance économique a été tirée par les activités manufacturières, qui ont apporté un point de pourcentage à la progression générale du PIB. Le commerce de gros et de détail, ainsi que le bâtiment et travaux publics (BTP) ont contribué à hauteur de 0.64 point de pourcentage chacun, et le tourisme et les télécommunications de 0.5 point chacun. Les conséquences de la récession mondiale se sont fait ressentir sur l'ensemble de l'économie, dont la composition est restée essentiellement inchangée : 48.5 % du PIB pour les services, 37.5 % pour l'industrie et 14 % pour l'agriculture.

Les secteurs qui ont enregistré la croissance la plus vive sur l'exercice 2009/10 sont les télécommunications (+ 13.3 %), le BTP (+ 13.2 %), le transport et le stockage (+ 6.8 %), ainsi que le commerce de gros et de détail (+ 6.1 %). Principalement orienté à l'exportation, le secteur manufacturier a progressé de 5.1 % (contre 3.7 % l'année précédente) et le tourisme de 12 %.

Les secteurs de l'économie égyptienne qui sont vulnérables aux turbulences mondiales ont légèrement progressé en 2009/10, mais la crise mondiale grève encore les comptes extérieurs du pays. Les recettes

dégagées par le canal de Suez se sont, quant à elles, repliées pour la deuxième année consécutive, à 4.5 milliards de dollars américains (USD) sur 2009/10, en baisse de 13.5 % par rapport aux chiffres d'avant la crise. Les IDE ont également reculé, cédant 16.7 %, à 6.8 milliards USD, par rapport à 2008/09 et en baisse de près de 50 % par rapport à avant la crise. Sur 2009/10, le secteur pétrolier représentait 68.8 % du total des entrées d'IDE, contre respectivement 8 % et 4.2 % seulement pour la finance et l'industrie. En raison de la reprise économique dans les pays du Golfe, les envois de fonds des expatriés ont progressé de 25 %, pour s'établir à 9.8 milliards USD en 2009/10, après une baisse de 9 % sur l'exercice précédent.

Les autorités égyptiennes ont engagé deux plans de relance budgétaire, pour environ 16 milliards EGP afin de stimuler l'investissement public lorsque le ralentissement mondial a frappé l'économie nationale. En outre, l'État a abaissé les droits de douane et consacré davantage de ressources à la promotion du commerce extérieur. Il a également prolongé l'interdiction des exportations de riz jusqu'à octobre 2011 afin de maintenir un approvisionnement intérieur suffisant, et a décidé d'interdire les exportations de ciment, avant de revenir sur sa décision. Parmi les autres mesures de relance, on peut citer l'exonération de la taxe sur les ventes des machines-outils, des biens d'équipement et d'investissement pendant un an à compter de janvier 2009, qui a été par la suite reconduite jusqu'à la fin de 2010. Les prix de l'énergie pour l'industrie ont également été gelés jusqu'en juin 2010.

Sur les deux premiers trimestres de l'exercice 2010/11, la croissance s'est établie en moyenne à 5.6 %, tirée par le tourisme, le BTP, les télécommunications et les activités manufacturières. Le soulèvement politique qui a renversé le président Hosni Moubarak a porté un rude coup à l'économie et contraint à la fermeture de la Bourse pendant 55 jours. Les agences de notation internationales ont fortement abaissé la note de l'Égypte et ont déclaré qu'elles pourraient l'abaisser encore en fonction de l'évolution sur la scène politique. Le tourisme a été durement touché, du fait des craintes largement répandues suscitées par la violence des troubles, et la Banque centrale a dû intervenir pour soutenir la livre égyptienne.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
<b>Formation brute de capital</b>	18.1	19.3	-1.2	-2.6	8.8	-0.2	-0.6	2.1
Publique	9.4	9.7	-25.9	-5	7	-2.7	-0.5	0.6
Privée	8.7	9.6	24	-1	10	2.5	-0.1	1.4
<b>Consommation finale</b>	86.6	87.3	6.3	1.8	3.8	5.2	1.6	3.3
Publique	11.8	11.3	10.6	7.8	5.7	1.3	1	0.8
Privée	74.8	76	5.1	0.7	3.4	3.9	0.5	2.5
<b>Secteur externe</b>	-4.8	-6.6	-	-	-	0.1	0.7	-1.3
Exportations	17.8	24.9	-0.3	-1.8	4.1	-0.1	-0.5	1
Importations	-22.6	-31.5	-0.6	-3.1	6.7	0.2	1.1	-2.3
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	-	-	-	-	-	5.1	1.6	4

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p). Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416188>

## Politique budgétaire

Afin de pallier les conséquences de la crise financière mondiale, les autorités ont opté pour une politique d'expansion budgétaire : le déficit budgétaire est ressorti à 8.1 % du PIB sur 2009/10, soit un point de pourcentage de plus que la moyenne des trois exercices précédents, mais reste légèrement en deçà des prévisions officielles. Le déficit global résulte de la conjugaison de la baisse des recettes et de la hausse des dépenses. Les recettes totales (dons compris) sont tombées à 22.2 % du PIB sur 2009/10, contre 27.1 % sur 2008/09. Le déficit budgétaire devrait se creuser encore sur l'exercice 2010/11 et atteindre presque 10 % du PIB.

En juin 2010, la dette publique totale avait bondi de 21 % par rapport à juin 2009, atteignant 779.5 milliards EGP, soit 64.6 % du PIB, en hausse de 2.8 points de pourcentage.<sup>1</sup> Dans le même temps, la dette extérieure a progressé de 6.9 %, pour atteindre 33.7 milliards USD, soit 15.9 % du PIB, en baisse d'un point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. La dette extérieure de l'Égypte ne constitue pas une menace immédiate pour sa stabilité extérieure.

Le cadre à moyen terme mis en place par le ministère des Finances visait à ramener, d'ici 2015, le ratio de la dette publique totale (intérieure et extérieure) à 60 % du PIB et le déficit global aux environs de 3.5 % du PIB. En raison de la transformation politique du pays qui fait suite au départ d'Hosni Moubarak, il n'est pas certain que cet objectif soit atteint. En 2010/11, et peut-être aussi en 2011/12, il faudra accroître les dépenses pour faire face à la hausse des cours internationaux des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi qu'à une masse salariale plus importante que prévu du fait des mesures prises en réponse aux troubles politiques. Ainsi, face aux protestations, les traitements de la fonction publique ont été relevés de 15 % et les contractuels en poste depuis au moins trois ans définitivement embauchés. Les subventions pourraient, elles aussi, se révéler onéreuses pour le budget de l'État. Sur 2009/10, les subventions sur les carburants auraient coûté, selon les estimations, quelque 66.5 milliards EGP, soit 5.5 % du PIB et plus de 18 % des dépenses totales.

Les subventions sur les carburants budgétées pour 2010/11 et 2011/12 avaient initialement été fixées à 67.7 et 87.8 milliards EGP. Le projet de suppression de ces postes de coûts risque fort d'être suspendu jusqu'à l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, après l'élection présidentielle prévue plus tard dans l'année. La flambée des cours du pétrole risque même d'alourdir le coût des subventions, tandis que l'État aura du mal à collecter des recettes. Les recettes fiscales, qui représentent plus de 60 % des recettes publiques, pourraient pâtir du ralentissement économique enregistré au second semestre de l'exercice 2010/11 en raison des troubles politiques et de l'incertitude qu'ils entraînent.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	20.5	24.2	24.7	27.1	22.2	22.1	22.4
Recettes fiscales	12.8	14.8	14.8	15.3	13.8	13.4	13.8
Recettes pétrolières	0.5	0.6	0.5	0.3	0.3	0.4	0.4
Dons	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	6.1	8.3	9.2	10.7	7.7	7.7	7.7
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>	30.3	29.8	31.5	33.7	30.3	31.9	31.7
Dépenses courantes	25.1	26.4	27.7	29.5	26.3	28.3	28.2
Sans les intérêts	19.4	20	22.1	24.5	20.3	21.7	21.8
Salaires	8	7	7	7.3	7.1	6.8	6.5
Biens et services	2.3	2.4	2.1	2.4	2.3	2.5	2.5
Intérêts	5.7	6.4	5.6	5.1	6	6.5	6.5
Dépenses en capital	5.2	3.4	3.8	4.2	4	3.6	3.5
<b>Solde primaire</b>	-4	0.8	-1.2	-1.6	-2.1	-3.3	-2.9
<b>Solde global</b>	-9.7	-5.6	-6.8	-6.6	-8.1	-9.8	-9.4

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
Année fiscale juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417157>

## Politique monétaire

En juillet et septembre 2009, la Banque centrale d'Égypte (*Central Bank of Egypt* - CBE) a abaissé ses principaux taux d'intérêt au jour le jour, pour les ramener à 8.25 % pour les dépôts et à 9.75 % pour les prêts. Elle a maintenu son taux d'escompte inchangé, à 8.5 %. Elle n'avait ensuite plus modifié ses taux jusqu'en mars 2011, estimant que ce niveau de taux permettait de contenir les pressions inflationnistes sous-jacentes.

Sur l'exercice 2009/10, l'inflation des prix à la consommation s'est établie en moyenne à 11.7 %, par rapport au pic de 13.6 % en janvier 2010, lorsque le renchérissement des fruits et légumes s'est répercuté sur les chiffres. Malgré ce taux élevé, l'inflation s'est toutefois sensiblement améliorée par rapport aux 16.2 % de l'exercice 2008/09. L'inflation sous-jacente, qui ne tient pas compte des denrées volatiles comme les fruits et légumes,

ainsi que les biens dont les prix sont encadrés, est ressortie à 6.7 % sur 2009/10, ce qui entre dans la zone de confort de la Banque centrale.

Les tensions inflationnistes devraient s'intensifier sur le reste de l'exercice 2010/11 en raison des troubles politiques qui ont perturbé la production et le transport, conjugués à une flambée des cours mondiaux des produits de base, en particulier des denrées alimentaires et des combustibles. En revanche, le ralentissement de la croissance pourrait alléger en partie les tensions inflationnistes.

### Position extérieure

La position extérieure de l'Égypte s'est améliorée sur 2009/10, reflétant le redressement général qui a fait suite à la récession mondiale de l'année précédente, mais le compte courant reste déficitaire, à 2.0 % du PIB, contre 2.3 % sur 2008/09. Le déficit courant devrait se creuser encore, à 3.2 % sur l'exercice en cours, puis se tasser légèrement à 2.9 %, en 2011/12.

Les exportations et les importations ont reculé pour la deuxième année consécutive. Pour les marchandises, de 2008/09 à 2009/10, les exportations sont passées de 13.3 % à 10.9 % du PIB, et les importations de 26.6 % à 22.4 %. Les exportations de pétrole ont baissé, passant de 11 à 10.3 milliards USD, et les exportations non pétrolières de 14.2 à 13.6 milliards USD. Les recettes d'exportation totales se sont repliées de 5.0 et 18.7 % par rapport aux niveaux d'avant la crise. Les importations totales ont diminué de 2.7 %, à 48.9 milliards USD en 2009/10.

Les recettes dégagées sur les exportations de services ont également fléchi pour la deuxième année consécutive, à 23.6 milliards en 2009/10, après une chute de 13 % en 2008/09. Si les recettes du tourisme ont renoué avec leurs niveaux d'avant la crise, les revenus dégagés par le canal de Suez ont poursuivi leur décline du fait de la baisse du trafic. Les importations de services ont coûté 13.2 milliards USD en 2009/10, en hausse de 17 %. En 2009/10, l'excédent du compte des services est tombé à 10.3 milliards USD, contre 12.5 milliards sur l'exercice précédent. Les transferts privés et publics ont fait un bond de 26.9 %, pour atteindre 10.5 milliards USD en 2009/10.

Le déficit commercial s'est maintenu aux environs de 25 milliards USD sur les deux derniers exercices, et celui du compte courant a légèrement reflué, passant de 4.4 milliards USD en 2008/09 à 4.3 milliards en 2009/10.

En 2009/10, le compte de capital et le compte financier ont significativement progressé, sous l'effet de 8.3 milliards d'entrées nettes, soit 3.6 fois le volume enregistré sur 2008/09, bien que les IDE soient retombés à 6.8 milliards. Avec le regain de confiance des investisseurs internationaux, les entrées de portefeuille nettes se sont chiffrées à 7.9 milliards USD, compensant presque les 9.2 milliards de sorties nettes de l'année précédente. En conséquence, les réserves de change ont été portées à 35.2 milliards USD en 2009/10, un chiffre supérieur à celui d'avant la crise mondiale et suffisant pour couvrir 8.6 mois d'importations, contre 7.5 mois en 2008/09.

La dette extérieure brute est montée à 33.7 milliards USD fin juin 2010, en hausse de 6.9 % et représentant 15.9 % du PIB. Ce niveau n'est pas considéré comme une menace pour la stabilité extérieure de l'Égypte.

En Égypte, le taux de change est encadré. Après une dépréciation en 2008/09, la livre égyptienne s'est légèrement redressée face au dollar des États-Unis pendant les deux premiers trimestres de l'exercice 2009/10, sous l'effet des entrées nettes de portefeuille. Cependant, la monnaie a ensuite commencé à s'éroder lorsque les troubles politiques, et les sorties de capitaux qui les ont accompagnés, ont affolé les marchés. La banque centrale a dû intervenir pour la soutenir. Fin janvier 2011, la livre égyptienne s'échangeait à 5.87 EGP pour un dollar des États-Unis, contre 5.47 un an auparavant.

Les incertitudes politiques qui ont fait suite à l'éviction du président Hosni Moubarak pourraient perdurer un certain temps et risquent de peser sur la position extérieure de l'Égypte. Les effets sur le compte de capital devraient être profonds : le rebond des entrées de portefeuille sur 2009/10 pourrait être complètement annulé sur 2010/11. Les opérations sur le marché boursier ont été suspendues fin janvier et n'ont repris que fin mars 2011. Les IDE devraient continuer à reculer du fait des difficultés et des incertitudes auxquelles le pays et l'ensemble de la région sont en proie.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

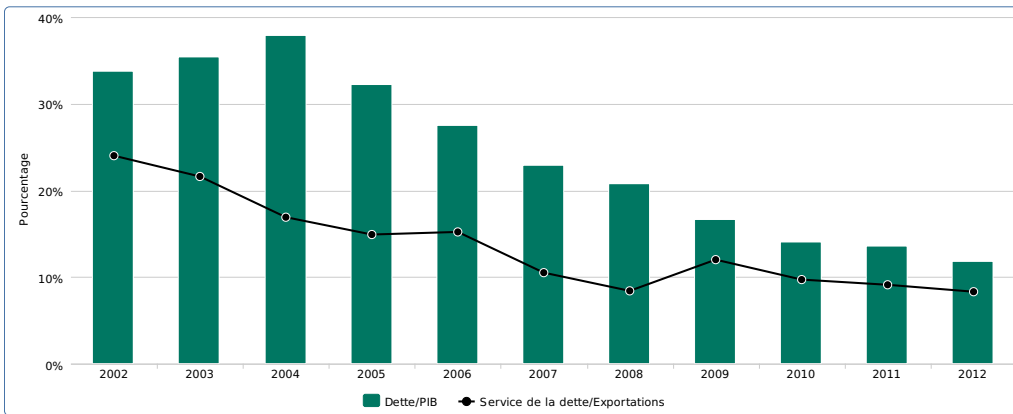
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Balance commerciale</b>	-8.5	-12.5	-14.4	-13.3	-11.5	-9.7	-9.5
Exportations de biens (f.o.b.)	8	16.9	18	13.3	10.9	11.5	10.4
Importations de biens (f.o.b.)	16.5	29.4	32.4	26.6	22.4	21.2	19.9
<b>Services</b>	4.3	7.9	8.4	6.5	6.7	3.9	3.8
<b>Revenu des facteurs</b>	0.1	0.9	0.8	0.1	-2	-1.8	-1.7
<b>Transferts courants</b>	4.8	5.4	5.7	4.4	4.8	4.5	4.4
<b>Solde des comptes courants</b>	0.7	1.7	0.5	-2.3	-2	-3.2	-2.9

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418126>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411894>

## Questions structurelles

### Développement du secteur privé

Au cours des cinq dernières années, le secteur privé a représenté 62 % du PIB, 55 % de la formation brute de capital et près de 70 % de l'emploi total. Malgré le rôle important que joue ce secteur, ses performances ont encore grandement besoin d'être améliorées. Son développement pâtit en effet toujours de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, en raison du décalage qui existe entre les besoins du marché et l'insuffisance du système éducatif.

L'environnement d'affaires égyptien s'est amélioré, grâce à la modernisation du système d'exportation/importation et de la baisse des coûts de création d'une entreprise. Selon le rapport de la Banque mondiale sur la pratique des affaires (*Doing Business*), en 2011, l'Égypte se classe à la 94<sup>e</sup> place sur 183 pays, soit une progression de cinq places par rapport au classement 2010. L'obtention des permis de construire demeure un problème : l'Égypte est classée 154<sup>e</sup> pour cet indicateur, malgré une récente législation visant à en alléger le coût. La Banque mondiale signale des problèmes notamment au niveau du transfert de propriété immobilière, de l'obtention de crédits et de la protection des investisseurs.

Le secteur bancaire égyptien semble généralement bénéficier d'une abondante liquidité, d'une faible dollarisation et d'une amélioration de la qualité des actifs. Le ratio des prêts sur les dépôts s'établissait à 51 % en juin 2010. En janvier 2011, lorsque le mouvement de protestation s'est intensifié, la Banque centrale a garanti tous les dépôts présents dans le système bancaire et a ensuite plafonné les retraits en février lors de la réouverture des banques.

Le crédit intérieur a progressé de 7 % en 2009/10, soit un point de pourcentage de moins que sur l'exercice précédent. Le crédit au secteur privé s'est lui accru de 7.7 %, et est largement dépassé par les crédits à l'État, qui ont augmenté de 15 %.

Le système bancaire égyptien détient une grande part de l'encours de bons et d'obligations du Trésor, ce qui suscite des inquiétudes. En 2008/09, les banques privées et publiques détenaient 67 % de cet encours, puis 60 % en 2009/10. En Égypte, où le système bancaire se caractérise par une abondante liquidité, les banques semblent privilégier les prêts à l'État, moins risqués que ceux au secteur privé.

La qualité des actifs présents dans le système bancaire égyptien s'est améliorée : les prêts improductifs sont retombés à 13.4 % de l'encours en 2009/10, contre 26.5 % en 2005/06. Les provisions pour prêts irrécouvrables représentaient 100 % des prêts en 2009/10, contre 51 % en 2005/06. Le système bancaire est en train de refondre ses pratiques de gestion des risques.

La Bourse égyptienne a affiché de solides performances sur l'exercice 2009/10 : la capitalisation boursière a fait un bond de 34.2 % par rapport à l'exercice précédent, à 500 milliards EGP. Toutefois, les troubles politiques de début 2011 ont entraîné de très lourdes pertes et assombri les perspectives à court terme.

### Autres développements récents

L'Égypte s'est attachée à améliorer les performances du secteur public, et plus particulièrement des entreprises publiques. En 2009/10, ces dernières ont bénéficié d'une annulation totale de leur dette envers les banques commerciales (32 milliards EGP en 2003/04). Les profits des entreprises publiques sont en hausse : 4.6 milliards EGP en 2009/10, contre une perte nette de 1.3 milliard EGP en 2003/04. Ce revirement s'explique en partie par un investissement total estimé à 18.3 milliards EGP sur les six dernières années, grâce à des fonds levés par les entreprises elles-mêmes et non par l'État. L'essentiel de cet investissement a été réalisé par les entreprises publiques du secteur des produits chimiques, de la métallurgie, du transport, du tourisme et de l'industrie pharmaceutique. De graves problèmes subsistent néanmoins dans les entreprises de filage et de tissage, qui sont toujours pénalisées par des conditions financières difficiles.

Les autorités égyptiennes s'efforcent également d'encourager les partenariats entre les secteurs privé et public. En juillet 2010, une loi a ainsi été votée afin de réglementer les partenariats public-privé (PPP). La première offre de PPP, qui portait sur une usine de retraitement des eaux usées dans le Nouveau Caire, a été signée à la mi-2009 et les travaux de construction ont commencé en 2010. À court terme, ce PPP risque de pâtir des limitations budgétaires ainsi que du ralentissement de l'activité économique dû aux troubles politiques qui ont abouti au départ du président Hosni Moubarak.

Le processus de privatisation s'est ralenti ces quatre dernières années, après avoir culminé en 2005/06, lorsque la privatisation de 65 entités a rapporté 14.6 milliards EGP. En 2009/10, la privatisation a peu rapporté : quatre entités ont été vendues pour un total de 50 millions EGP. En raison des troubles politiques récents et du mécontentement évident vis-à-vis de l'approche adoptée par le précédent gouvernement pour gérer le passage à l'économie de marché, le processus de privatisation risque fort de s'interrompre, du moins jusqu'au retour de la stabilité.

## Partenaires économiques émergents

C'est avec les pays d'Asie que l'Égypte a conclu ses principaux partenariats avec le monde émergent : la Chine et l'Inde arrivent en tête de liste, suivies par les pays arabes, tels que les Émirats arabes unis (EAU), l'Arabie saoudite et le Koweït et, dans une moindre mesure, la Jordanie. Les pays arabes représentent des partenaires d'investissement particulièrement de premier plan, car ils apportent des IDE à l'Égypte et constituent une destination de prédilection pour les jeunes Égyptiens.

Les relations économiques avec la Turquie et le Brésil se sont également renforcées et devraient prospérer dans un avenir proche grâce aux accords commerciaux signés par l'Égypte avec ces deux pays. Les partenariats de l'Égypte avec les pays émergents concernent généralement les échanges et les investissements, et, dans une moindre mesure, l'aide et les dons.

### Les échanges commerciaux de l'Égypte avec les partenaires émergents

Les pays asiatiques émergents se classent en troisième position parmi les principaux partenaires commerciaux de l'Égypte, après l'Union européenne (UE) et les États-Unis. Au cours des cinq dernières années, les pays asiatiques non arabes ont totalisé 16.6 % du volume total des échanges de marchandises entre l'Égypte et le reste du monde. La Chine arrivait en tête, à 5.5 %, suivie de l'Inde (3.4 %) et de la Corée du Sud (2.0 %).

Dans le même temps, les pays arabes représentaient 11.3 % des échanges de marchandises de l'Égypte, les EAU se rangeant en première position (3 %), suivis de l'Arabie saoudite (2.6 %).

Parmi les pays émergents, la Russie et la Turquie comptent aussi parmi les partenaires commerciaux importants de l'Égypte : au cours des cinq dernières années, la part de chacune est ressortie à 2 %. Les échanges commerciaux de l'Égypte avec des pays africains non arabes demeurent jusqu'ici très modestes, à 1.2 % du total.

Les échanges de marchandises de l'Égypte avec les partenaires émergents augmentent régulièrement, à l'exception d'un léger recul en 2008/09, au moment où la crise financière a atteint son apogée. Le partenaire commercial de l'Égypte qui enregistre la plus vive croissance est la Chine, mais les EAU, l'Arabie saoudite et la Turquie affichent eux aussi une croissance solide.

Tableau 6 - Les échanges de marchandises de l'Égypte ventilés par partenaire commercial (en milliards USD et en pourcentage)

	2005/2006		2006/2007		2007/2008		2008/2009		2009/2010		Sur 5 ans Total des échanges
	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	
<b>UE</b>	<b>6.95</b> (37.6 %)	<b>11.29</b> (37.1 %)	<b>7.44</b> (33.8 %)	<b>13.01</b> (34.4 %)	<b>9.81</b> (33.4 %)	<b>18.01</b> (34.1 %)	<b>8.54</b> (33.9 %)	<b>18.83</b> (37.4 %)	<b>8.48</b> (35.5 %)	<b>17.89</b> (36.5 %)	<b>120.25</b> (35.5 %)
<b>États-Unis</b>	<b>5.64</b> (30 %)	<b>5.74</b> (18.9 %)	<b>6.85</b> (31.1 %)	<b>8.26</b> (21.8 %)	<b>9.28</b> (31.6 %)	<b>9.83</b> (18.6 %)	<b>6.42</b> (25.5 %)	<b>7.48</b> (14.9 %)	<b>4.41</b> (18.5 %)	<b>5.3</b> (10.8 %)	<b>69.21</b> (20.4 %)
<b>Pays arabes</b>	<b>2.13</b> (11.5 %)	<b>2.74</b> (9 %)	<b>2.73</b> (12.4 %)	<b>3.24</b> (8.6 %)	<b>3.16</b> (10.8 %)	<b>5.47</b> (10.4 %)	<b>3.85</b> (15.3 %)	<b>4.75</b> (9.4 %)	<b>4.76</b> (19.9 %)	<b>5.4</b> (11.5 %)	<b>38.23</b> (11.3 %)
<b>Pays asiatiques non arabes</b>	<b>2.09</b> (11.4 %)	<b>4.44</b> (14.6 %)	<b>2.97</b> (13.5 %)	<b>6.03</b> (15.9 %)	<b>4.36</b> (14.9 %)	<b>9.87</b> (18.7 %)	<b>3.14</b> (12.5 %)	<b>9.53</b> (18.9 %)	<b>3.4</b> (14.2 %)	<b>10.52</b> (21.5 %)	<b>56.37</b> (16.6 %)
<b>Pays africains non arabes</b>	<b>0.25</b> (1.4 %)	<b>0.18</b> (0.6 %)	<b>0.33</b> (1.5 %)	<b>0.27</b> (0.7 %)	<b>0.79</b> (2.7 %)	<b>0.42</b> (0.8 %)	<b>0.64</b> (2.5 %)	<b>0.41</b> (0.8 %)	<b>0.38</b> (1.6 %)	<b>0.56</b> (1.1 %)	<b>4.22</b> (1.2 %)
<b>Autres</b>											
Turquie	<b>0.3</b> (1.6 %)	<b>0.46</b> (1.5 %)	<b>0.34</b> (1.5 %)	<b>0.44</b> (1.2 %)	<b>0.39</b> (1.3 %)	<b>0.74</b> (1.4 %)	<b>0.34</b> (1.3 %)	<b>1.37</b> (2.7 %)	<b>0.54</b> (2.3 %)	<b>1.5</b> (3.1 %)	<b>6.41</b> (1.9 %)
Russie	<b>0.07</b> (0.4 %)	<b>0.74</b> (2.5 %)	<b>0.15</b> (0.7 %)	<b>0.69</b> (1.8 %)	<b>0.16</b> (0.5 %)	<b>1.72</b> (3.3 %)	<b>0.16</b> (0.6 %)	<b>1.64</b> (3.3 %)	<b>0.12</b> (0.5 %)	<b>1.36</b> (2.7 %)	<b>6.81</b> (2 %)

Source : Banque centrale d'Égypte.

Exercice allant de juillet (n-1) à juin (n).

Les chiffres entre parenthèses représentent la part des exportations (ou importations) de marchandises de l'Égypte.

Parmi ses partenaires dans les pays émergents, les principaux marchés d'exportation de l'Égypte sont l'Inde, les EAU, l'Arabie saoudite, la Corée du Sud, la Jordanie et la Turquie. L'Égypte importe des marchandises principalement de Chine, de Russie et du Brésil, en plus des pays émergents vers lesquels elle exporte. Elle dégage une balance commerciale déficitaire avec la plupart de ses partenaires des pays émergents, et surtout avec la Chine, avec laquelle le déficit commercial est passé de 1.2 milliard USD en 2005/06 à 3.3 milliards USD en 2009/10. Avec la Russie, son déficit est passé de 0.7 milliard USD à 1.24 milliard USD sur la même période. L'Égypte enregistre en revanche un excédent commercial avec l'Inde, mais il ne cesse de régresser (de 0.6 milliard USD en 2005/06 à 0.04 milliard USD à peine en 2009/10). L'Égypte affiche aussi un excédent commercial avec des pays africains non arabes, comme la Jordanie et le Liban, ainsi qu'avec le Mexique, le Pakistan et Singapour.

Malgré une progression récente et continue, la part des échanges des pays émergents avec l'Égypte reste marginale par rapport à celle de ses principaux partenaires commerciaux traditionnels. Sur les cinq exercices qui ont précédé 2009/10, l'UE entrainait pour 35.5 % dans le total du commerce extérieur de marchandises de l'Égypte, un niveau qui reste relativement constant. Sur la même période, la part moyenne des États-Unis ressortait à 20.4 %, mais cette moyenne masque un net recul entre les 23 % de 2005/06 et les 13 % de 2009/10. Ce repli est peut-être simplement la conséquence de la récession mondiale et on pourrait alors s'attendre à ce que la situation s'améliore lorsque l'économie se redressera aux États-Unis et en Égypte. Le recul de la part des États-Unis a été en partie compensé par une augmentation de celle des pays asiatiques non

arabes, qui est passée de 13 % en 2005/06 à 19 % en 2009/10. La part des pays arabes s'est, quant à elle, améliorée (de 10 % à 14 %) sur la même période.

Pour renforcer sa position commerciale, l'Égypte essaie d'étoffer ses liens avec divers pays et groupements régionaux, en signant des accords qui lui permettront de bénéficier de réductions de droits de douane et d'accéder plus facilement aux marchés.

Tableau 7 - **Accords commerciaux préférentiels signés par l'Égypte**

Accord commercial	
Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa)	L'Égypte a rejoint le Comesa en mai 1998. L'Égypte est l'un des 20 membres du Comesa à avoir totalement supprimé ses droits à importation.
Accord d'association Égypte-UE	Signé en 2001, mais entré en vigueur en janvier 2004.
Accord d'Agadir	Signé en 2004 entre l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie. Entré en vigueur en juillet 2006. Les membres bénéficient d'une exonération totale des redevances douanières, des frais de douane et autres taxes sur les produits agricoles, les produits agricoles transformés et les biens industriels.
Protocole d'accord sur les zones industrielles qualifiées (ZIQ)	Signé en 2004 entre l'Égypte, Israël et les États-Unis. Ce protocole accorde une entrée en franchise de droits sur le territoire des États-Unis aux produits industriels en provenance d'Égypte, dont une part spécifiée du contenu a été fabriquée en Israël. Le ZIQ est entré en vigueur en 2005.
Zone panarabe de libre-échange (PAFTA)	Signé en 1997 entre 17 pays de la Ligue arabe, entré en vigueur en janvier 2005.
Accord de libre-échange Égypte-Turquie	Signé en 2005, entré en vigueur en mars 2007. Cet accord exonère les deux parties de droits de douanes et autres frais sur les produits industriels.
Accord de libre-échange Égypte-AELE	Signé en 2006 avec l'Association européenne de libre-échange, entré en vigueur en août 2007.
Plan stratégique de partenariat Égypte-États-Unis	Signé en mai 2009.
Accord de libre-échange Égypte-Mercosur (Marché commun du Sud)	Signé en août 2010.
Égypte-Singapour	En cours de négociation.

Source : Ministère du Commerce et de l'Industrie, décembre 2010

Les accords commerciaux avec des économies émergentes portent généralement sur des biens industriels, car ces pays cherchent à tirer parti de la main-d'œuvre égyptienne bon marché et du marché considérable que représente ce pays, qui entretient en outre des relations de longue date avec l'Europe et les États-Unis.

L'Égypte exporte essentiellement du pétrole brut et des produits pétroliers en direction des pays émergents, auxquels s'ajoutent des vêtements, des produits chimiques, du fer et de l'acier. Elle importe des produits divers en fonction des régions. D'Asie, elle importe essentiellement des automobiles, des accessoires et pièces détachées pour automobiles ainsi que des vêtements. Des pays arabes, elle importe principalement du pétrole brut et des produits pétroliers, tandis que la Russie lui fournit des produits agricoles, du blé et du maïs, en plus du fer et de l'acier.

#### Investissements directs étrangers des partenaires émergents de l'Égypte

Les partenaires émergents de l'Égypte constituent d'importantes sources d'IDE, en particulier les EAU, le Koweït et l'Arabie saoudite. Sur le total des entrées d'IDE en Égypte au cours des cinq dernières années, 8.1 % provenaient des EAU, 3.1 % du Koweït et 2.4 % d'Arabie saoudite. Le Liban, le Qatar et la Jordanie représentent chacun environ 1 % du total des IDE à destination de l'Égypte, tandis que la Turquie, la Chine et l'Inde commencent à investir en Égypte, mais encore à des niveaux très faibles.

Les partenaires traditionnels restent toutefois les principaux pourvoyeurs d'IDE. Au cours des cinq dernières années, l'UE et les États-Unis ont apporté quelque 70 % des IDE, même si leur part est en régression. Les entrées d'investissements en provenance des États-Unis ont dans le même temps affiché une ampleur variable : ils ont battu un record à un peu plus de 50 % en 2005/06 et sont retombés à 12.9 % en 2009/10. Ce phénomène peut, lui aussi, s'expliquer par le ralentissement économique aux États-Unis, et cette tendance pourrait donc s'inverser. La part de l'UE, en revanche, ne cesse de progresser, passant de 32.5 % en 2005/06 à 61.4 % en 2009/10, ce qui permet de compenser une partie de la baisse.

**Tableau 8 - Entrées d'investissement directs étrangers en Égypte en provenance des partenaires traditionnels et non traditionnels (en millions USD et en pourcentage du total)**

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	Total FDI in 5 yrs
<b>UE</b>	<b>2954.3</b>	<b>4061</b>	<b>5430.1</b>	<b>5578.4</b>	<b>6763.2</b>	<b>24787</b>
	(32.5%)	(31.04%)	(30.5%)	(43.5%)	(61.4%)	(38.8%)
<b>États-Unis</b>	<b>4553.5</b>	<b>4681.3</b>	<b>6447.8</b>	<b>3515</b>	<b>1424.9</b>	<b>20622.5</b>
	(50.05%)	(35.8%)	(36.22%)	(27.38%)	(12.9%)	(32.3%)
<b>Pays arabes</b>	<b>554.5</b>	<b>3351.4</b>	<b>3235.6</b>	<b>2029.7</b>	<b>1439.5</b>	<b>10610.7</b>
	(6.09%)	(25.6%)	(18.18%)	(15.81%)	(13.08%)	(16.6%)
<b>EAU</b>	<b>63</b>	<b>3049.5</b>	<b>726.2</b>	<b>1037.4</b>	<b>303.5</b>	<b>5179.6</b>
	(0.69%)	(23.3%)	(4.08%)	(8.08%)	(2.76%)	(8.11%)

	<b>72.5</b>	<b>24.8</b>	<b>1597.2</b>	<b>118</b>	<b>188.7</b>	<b>2001.2</b>
<i>Koweït</i>	(0.8%)	(0.19%)	(8.97%)	(0.92%)	(1.7%)	(3.14%)
<i>Arabie Saoudite</i>	<b>99</b>	<b>204</b>	<b>365.4</b>	<b>514.1</b>	<b>323.4</b>	<b>1505.9</b>
	(1.09%)	(1.56%)	(2.05%)	(4.01%)	(2.94%)	(2.36%)
<b>Turquie</b>	<b>0.8</b>	<b>8.6</b>	<b>14.3</b>	<b>69</b>	<b>25.4</b>	<b>118.1</b>
	(0.01%)	(0.07%)	(0.08%)	(0.54%)	(0.23%)	(0.19%)
<b>Chine</b>	<b>0.8</b>	<b>8.4</b>	<b>17.5</b>	<b>60</b>	<b>26.9</b>	<b>113.6</b>
	(0.01%)	(0.06%)	(0.10%)	(0.47%)	(0.24%)	(0.18%)
<b>Inde</b>	<b>0</b>	<b>4.1</b>	<b>4.3</b>	<b>51.4</b>	<b>8.7</b>	<b>68.5</b>
	(0%)	(0.03%)	(0.02%)	(0.4%)	(0.08%)	(0.11%)
<b>Entrées totales</b> <sup>a.</sup>	<b>9097.9</b>	<b>13084.3</b>	<b>17802.2</b>	<b>12836.1</b>	<b>11008.1</b>	<b>63828.6</b>

Source : Banque centrale d'Égypte.

a. « Entrées totales » renvoie au volume total des entrées d'IDE en Égypte, et inclut des pays qui n'apparaissent pas sur le tableau.

Les chiffres entre parenthèses se rapportent à la part du pays (ou de la région) sur le total des IDE entrant en Égypte.

Exercice allant de juillet (n-1) à juin (n).

#### **Autres formes de partenariats avec les pays émergents**

Les pays arabes jouent un rôle particulièrement important pour l'Égypte : ils constituent la principale destination des jeunes migrants et deviennent ainsi une source non négligeable de transferts de fonds. Selon les chiffres officiels, 1.9 million d'Égyptiens travailleraient à l'étranger à titre non définitif. La grande majorité (87.6 %) d'entre eux se trouve en Arabie saoudite, en Libye, en Jordanie et au Koweït. En 2008/09, quelque 20.4 % des fonds envoyés par ces travailleurs provenaient du Koweït, 17.7 % des EAU et 12.5 % d'Arabie saoudite.

L'Égypte reçoit aussi de l'aide publique au développement (APD) en provenance d'organisations arabes ou africaines, en particulier du Fonds arabe pour le développement économique et social, de la Banque africaine

de développement et du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe. En 2009, le Fonds arabe pour le développement économique et social a été le quatrième pourvoyeur d'APD de l'Égypte, avec 191.4 millions USD, devant la Banque africaine de développement (190 millions) et le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (66.4 millions).

Cependant, les principaux partenaires de l'Égypte restent l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement (BEI). En 2009, les deux premières ont versé chacune plus de 680 millions USD d'APD, tandis que la BEI a fourni près de 380 millions USD.

## Contexte politique

---

La démission du président Hosni Moubarak, en février 2011, après trente années au pouvoir marque un tournant historique pour l'Égypte. Elle ouvre la voie à de profondes réformes politiques et économiques, mais elle est aussi source de nombreuses incertitudes pour l'avenir. Après des élections contestées au Parlement en novembre 2010, que le pouvoir a prétendu avoir remportées avec une majorité écrasante, la colère de la population envers les autorités a donné lieu, en janvier 2011, à des manifestations dans les rues, inspirées par les événements en Tunisie. Alors que les revendications de changement se faisaient plus pressantes, des divisions sont apparues au sein du gouvernement et, surtout, l'armée a semblé hésiter à faire plein usage de la force pour enrayer le mouvement de protestation. La situation a inévitablement dégénéré en affrontements violents, qui ont fait quelque 365 tués et plus de 1 000 blessés, avant qu'Hosni Moubarak finisse par se retirer le 11 février, transférant le pouvoir au Conseil suprême des forces armées. Le départ d'Hosni Moubarak a été partout salué comme un espoir de changement nécessaire pour l'Égypte, pays qui peine à répondre aux attentes d'une population largement composée de jeunes. Le fait que la transition se soit déroulée sans bain de sang laisse espérer que l'Égypte est capable de s'attaquer à ses graves problèmes tout en maintenant l'ordre. Il reste à savoir si l'armée sera à même de mener les réformes politiques et économiques que réclame un large pan de la population. L'armée s'est engagée à suspendre l'état d'urgence en vigueur depuis 1981, avant la tenue des prochaines élections législatives, prévues pour septembre 2011. La Déclaration constitutionnelle, qu'elle a publiée le 30 mars (à la suite du référendum du 19 mars), maintient l'article interdisant la création de partis politiques ayant un cadre de référence religieux. Cependant, le parti d'opposition le mieux organisé, celui des Frères musulmans, est interdit mais se montre très actif et fait entendre encore plus sa voix depuis la chute du régime d'Hosni Moubarak. De nombreux analystes sont convaincus que le prochain Parlement se composera essentiellement des deux formations politiquement structurées : les Frères musulmans (dont les membres pourraient se présenter comme « indépendants » aux prochaines législatives) et les anciens du régime précédent. Tout dépendra de la nouvelle Constitution, qui sera promulguée par une commission élue issue du prochain Parlement.

## Contexte social et développement des ressources humaines

L'Égypte doit s'attaquer à de sérieux problèmes sociaux. Selon la dernière enquête sur les revenus et les dépenses des ménages (*Household Income and Expenditure Survey* – HIECS), le taux de pauvreté a progressé à 21.6 % en 2008/09, contre 19.6 % en 2004/05. Par conséquent, 16.6 millions d'Égyptiens ne peuvent pas satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires quotidiens. La pauvreté affiche également de profondes disparités régionales : la Haute-Égypte, essentiellement rurale, est la plus défavorisée. Selon le rapport 2008/09 de l'HIECS, 43.7 % des habitants de Haute-Égypte vivent dans la pauvreté, contre seulement 6.9 % de ceux de la région métropolitaine. La récession économique mondiale et ses conséquences sur l'Égypte ont aggravé le problème de la pauvreté.

Tableau 9 – Taux de pauvreté et croissance du PIB réel (en pourcentage)

	1990/91	1995/96	1999/00	2004/05	2008/09
Taux de pauvreté	24.18	19.41	16.74	19.56	21.6
Taux de croissance du PIB réel	2.3	4.9	5.2	4.4	4.7

Source : Les chiffres de la pauvreté proviennent de Kheir-El-Din et El-Leithy, 2007, et HIECS, diverses années. La première mesure de la pauvreté (1990/91) s'appuyait sur le seuil de pauvreté par habitant, alors que les enquêtes ultérieures se sont fondées sur le seuil de pauvreté des ménages.

Taux de croissance du PIB réel : calculs des auteurs sur la base des données obtenues auprès du ministère du Développement économique.

Exercice allant de juillet (n-1) à juin (n).

La pauvreté et sa persistance d'une génération à l'autre sont étroitement liées au niveau d'instruction, qui, d'après certains indicateurs, serait en baisse en Égypte. Le nombre d'inscriptions à tous les niveaux de l'enseignement a effectivement reculé, passant de 76.4 % en 2005/06 à 66 % en 2007/08<sup>2</sup>, même si cette évolution tiendrait plus à des changements administratifs qu'à un repli réel du taux d'inscription. Selon l'édition 2010 du *Rapport sur la compétitivité dans le monde*, en Égypte, le taux d'inscription net ressortait à 93.5 % dans le primaire, et le taux brut à 79.3 % dans le secondaire et à 28.5 % dans le supérieur. Pour la qualité du système éducatif, l'Égypte se classait 131<sup>e</sup> sur 139 pays. Il n'est donc pas surprenant que la médiocrité du système éducatif ne parvienne pas à produire une population active dotée des compétences et qualifications dont le pays a besoin.

Selon les chiffres officiels, en 2009/10, 521 000 emplois auraient été créés et le chômage serait tombé à 8.96 %, contre 9.4 % sur 2008/09. D'après le rapport HIECS 2008/09, au moins 90 % des personnes officiellement inscrites au chômage ont moins de trente ans. Nombre des emplois nouvellement créés sont de qualité médiocre et faiblement rémunérés. Les études indiquent que pas moins de 37 % de la population active égyptienne travaille dans le secteur informel et que nombre des nouveaux arrivants sur le marché du travail y recherchent leur premier emploi.

L'Égypte a progressé sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais des problèmes subsistent. Concernant le premier objectif, la réduction de l'extrême pauvreté (population dont le revenu est inférieur à 1 USD par jour), l'Égypte a réussi à diviser le chiffre par deux. En revanche, du fait du ralentissement de la croissance économique, le pays a peu de chances de parvenir à la cible nationale qui consiste à ramener le taux de pauvreté à 15 %.

Redoublant d'efforts pour accroître ses taux d'inscription, l'Égypte est en bonne voie pour atteindre le deuxième OMD (éducation primaire pour tous) d'ici 2015. Malgré quelques progrès, l'analphabétisme des adultes demeure problématique. Selon les chiffres de la Banque mondiale, en 2007, il serait de 30 % pour les hommes et de 42 % pour les femmes.

Les progrès sont lents sur le troisième OMD, relatif à l'autonomisation des femmes. Ces dernières restent marginalisées dans tous les aspects économiques, sociaux et politiques. En 2009/10, le taux de chômage officiel ressortait à 22.2 % pour les femmes, contre 5 % seulement pour les hommes. Les femmes pâtissent également davantage que les hommes des compressions d'effectifs dans le secteur public.

L'Égypte a avancé sur la voie de la réduction de la mortalité infantile et de l'amélioration de la santé maternelle. Pour 2009, la Banque mondiale estime que la mortalité infantile s'établissait à 18 pour 1 000 naissances vivantes et la mortalité maternelle à 82 pour 1 000. Quelque 80 % des accouchements sont désormais réalisés par du personnel médical qualifié. De profondes disparités régionales persistent au niveau des soins de santé, les zones rurales de Haute-Égypte figurant parmi les zones les moins bien desservies.

En termes d'incidence des maladies, on considère que l'Égypte affiche un faible taux de VIH/sida, à 1 % de la population en 2007, et de tuberculose, à 0.24 % en 2008. Le principal problème de santé publique auquel l'Égypte doit s'attaquer est l'hépatite B et C. L'Égypte affiche en effet la prévalence la plus forte au monde pour le virus de l'hépatite C (VHC). Selon l'enquête démographique égyptienne (EDHS) de 2009, la prévalence générale des anticorps VHC est estimée à 14.7 %, tandis que 9.8 % de la population souffrirait d'une forme d'infection chronique.

## Notes

---

[1] Ces chiffres correspondent à la dette publique intérieure telle que définie par le ministère égyptien des Finances, à savoir la dette intérieure consolidée due à l'État et aux autorités économiques. Ils n'englobent pas l'encours de la dette des autorités économiques envers la National Investment Bank (NIB). La dette publique intérieure telle que définie par la banque centrale égyptienne, qui tient compte de la dette envers la NIB, ressortait à 888.7 milliards EGP, soit 73.5 % du PIB en juin 2010.

[2] Le Rapport sur le développement humain en Égypte explique le vif recul du taux d'inscription par la réintroduction de la sixième année de primaire, ce qui a conduit à une réduction significative du nombre d'inscrits pour certaines années scolaires, et en particulier dans la première année du secondaire. Auparavant, les élèves passaient de la cinquième année du primaire à la première année du secondaire. Avec la réintroduction de la sixième année de primaire, les élèves passent de la cinquième à la sixième année du primaire. Par conséquent, les inscriptions en première année du secondaire ne comptabilisaient que les redoublants de la première année de l'année précédente, et les chiffres ont indiqué à tort un recul du taux d'inscription dans le secondaire.